



Guide d'informations pour l'organisation d'une manifestation

Mission du Service de police

Les corps de police, ainsi que chacun de leurs membres, ont pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime, les infractions aux lois ou aux règlements pris par les autorités municipales, et d'en rechercher les auteurs.

Pour la réalisation de cette mission, ils assurent la sécurité des personnes et des biens, sauvegardent les droits et les libertés, respectent les victimes et sont attentifs à leurs besoins, coopèrent avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel.

Les droits et libertés prévus dans la *Charte canadienne des droits et libertés* ne sont pas absolus. La Cour suprême a reconnu que « la liberté d'expression ne s'applique pas dans les cas de menaces ou d'actes de violence. Aucune protection n'est accordée lorsqu'il y a destruction de biens, voies de fait ou autres types de conduite manifestement délictuelle ».

Voici les possibilités de transmission des informations relatives à la tenue d'une marche ou manifestation :

- avec le formulaire : **informations relatives à la tenue de marches ou manifestations** sous forme de PDF dynamique avec une option de transmission automatique
- avec l'adresse courriel : **AvisManifestation@spvq.quebec**
- avec le numéro de téléphone : **(418) 641-6133** – Boîte vocale ou l'option 2 à la fin du message pour parler avec un responsable

Pour votre information, peu importe le moyen de communication que vous utilisez, sachez qu'un transfert automatique de votre message est effectué à trois membres du Service de police, dont le responsable de la gestion des demandes, afin d'en assurer le suivi.

Explications supplémentaires pour remplir la section 3 concernant les renseignements sur l'encadrement des participants :

Le Service de police demande à l'organisateur d'identifier une personne qui fera le lien avec un membre du Service de police pendant le déroulement de votre activité et recommande de former un groupe de responsables affectés à la sécurité des participants. Ce service de sécurité ne demande pas une structure formelle impliquant des agents de sécurité, mais simplement un groupe de responsables, si possible identifié par une pièce de vêtement (dossard, brassard,

etc. de couleur voyante) qui s'assure que le but de votre rassemblement soit respecté.

Si vous rencontrez des problématiques ou des questionnements lors du remplissage du formulaire, voici les solutions qui s'offrent à vous :

1. Impossible de compléter les cases concernant les numéros de téléphone et les dates de naissance :

- Inscrire les chiffres seulement, aucun signe
- Utiliser le système de 24 h

2. Incapable d'enregistrer ou de transmettre le formulaire avec les boutons automatiques au bas du formulaire :

La version du logiciel PDF que vous avez est peut-être obsolète. Les options suivantes s'offrent à vous :

- Enregistrer le formulaire avec la méthode conventionnelle dans vos documents (fichier enregistrer sous) et transmettre cette copie en utilisant l'adresse courriel ci-haut mentionnée.
- Prendre une photo du formulaire et le transmettre par courriel à l'adresse ci-haut mentionnée.
- Inscrire les informations dans un courriel et nous le transmettre à l'adresse courriel ci-haut mentionnée.
- Téléphoner directement au numéro mentionné ci-haut et laisser un message avec les détails pertinents ainsi que votre nom et numéro de téléphone afin d'être rappelé.

Nous vous remercions de collaborer avec nous pour vous assurer un déroulement sécuritaire de votre activité.